

La Gazette des Comores

*Paraît tous
les jours sauf
les week-end*

Quotidien Indépendant d'Informations Générales

18^{ème} année - N° 3163 - Jeudi 24 Mai 2018 - Prix : 200 Fc

L'ONU exhorte les autorités comoriennes à respecter l'Etat de droit et les libertés



SAMBI ÉCRIT AU CHEF DE LA DIPLOMATIE DES EMIRATS

La lettre qui provoque la colère de Beit-Salam

LIRE PAGE 3

Visitez le site de la Gazette
www.lagazettedescomores.com

**Prières aux heures officielles
Du 21 au 25 Mai 2018**

Lever du soleil:
06h 18mn
Coucher du soleil:
17h 49mn

Fajr : 05h 05mn
Dhouhr : 12h 07mn
Ansr : 15h 04mn
Maghrib: 17h 52mn
Incha: 19h 06mn



TRANSPORT AÉRIEN

L'aviation civile forme pour assurer la relève

Le concours de l'aviation civile pour intégrer l'Ecole africaine de la météorologie et de l'aviation civile est motivé, après le constat réalisé par la direction de l'institution, par le manque de spécialistes dans les différents domaines qu'englobe cette institution.

Pour pallier ce manque, Mohamed Chanfi Ahmed, directeur général de l'Agence nationale de l'aviation civile et de la météorologie (ANACM) a jugé nécessaire de mettre en place un plan qui doit permettre à l'institution de se doter d'une qualité irréprochable. C'est la raison pour laquelle ce responsable a pris les choses en mains en organisant ce concours. « Le but principal de ces examens est d'assigner à l'Anacm d'une main d'œuvre qualitative », explique M. Chanfi. L'institution compte organiser, à Douala au Cameroun, un autre concours pour les sapeurs-pompiers.

Said Choukrane, point focal du concours, est satisfait. Ce dernier montre que cette année les demandes sont considérables. « Une situation que les concours organisés par



Mohamed Chanfi Ahmed directeur général de l'Anacm et Said Choukrane point focal du concours

l'Asecna et l'Anacm n'a jamais connu », montre-t-il. Une sensibilisation réussie, et les chiffres le prouvent car sur les trois cycles de formations, on compte 21 Ingénieurs,

48 Techniciens et 85 Techniciens supérieurs, soit près de 150 candidats. Le point focal explique les délicatesses du domaine donc « les candidats sont sélectionnés sur la

base de la qualité des dossiers, et ce, afin de préparer des spécialistes qualifiés car le principe est de les former pour assurer la relève ».

A la fin, dix-sept candidats

seront retenus pour poursuivre les formations à l'Ecole africaine de la météorologie et de l'aviation civile (Eamac). Les techniciens feront une formation de neuf mois, les ingénieurs une formation de cinq ans et les techniciens supérieurs ont droit à une formation allant de deux à trois ans.

Des jeunes candidats avec une moyenne d'âge de 25 ans. Plus de un tiers de ces candidats sont des filles. C'est dans un confort habituel d'examen que ces derniers ont composé les premières épreuves et celui-ci durera trois jours. Munis de stylos, crayons, règles, gommes et calculatrices scientifiques, les candidats sont répartis dans cinq salles dont trois pour les techniciens supérieurs, une pour les techniciens, et une autre pour les ingénieurs. Les corrections auront lieu à Niamey et les résultats seront connus le lundi 02 juillet prochain.

A.O Yazid

IL VA Y AVOIR DU MONDE CHEZ VOUS

— JUSQU'AU 30 JUIN —
**INSTALLATION
 OFFERTE***

*Offre valable aux Comores du 13/05 jusqu'au 30/06/18 pour tout nouvel abonnement d'une durée minimum d'un mois en paiement comptant aux formules LE PACK ou TOUT CANAL+, uniquement pour toute personne non abonnée au cours des 3 derniers mois. Décodeur satellite à 4 000KMF. Le kit de fixation de la parabole et la parabole sont offerts. Installation de la parabole offerte au lieu de 5 000KMF. Voir conditions en boutiques CANAL+ ou sur canalplus-comores.com.

LES OFFRES
CANAL+

Le SG de l'ONU exhorte les autorités comoriennes à respecter l'Etat de droit et les libertés

Dans un point de presse donné hier mardi par Stéphane Dujarric, porte-parole du secrétaire général des Nations Unies, il a été évoqué l'évolution de la situation politique aux Comores, qui s'est sensiblement dégradée ces dernières semaines, surtout après le placement en résidence surveillée de l'ancien président Sambi. Voici un extrait :

"Le Secrétaire général a suivi étroitement et surveillé l'évolution de la situation aux Comores, ces dernier

mois, en particulier depuis la tenue du processus des « assises nationales » en février 2018, et l'annonce qu'a faite récemment le Président Azali Assoumani sur la mise en œuvre de la réforme constitutionnelle comme partie des recommandations des « assises nationales ».

Le Secrétaire général exhorte le Gouvernement, les partis politiques et tous les acteurs politiques ainsi que la société civile à faire tout leur possible pour respecter l'état de droit, les droits de l'homme et les libertés individuelles, travailler à la préservation de la paix et la stabili-

té, et promouvoir le développement et le progrès. »

En interpellant le gouvernement comorien sur cette nouvelle crise en gestation, le patron de l'ONU, M. António Guterres, voudrait-il anticiper sur le risque de nouveaux troubles politiques dans le pays, à l'approche d'un référendum constitutionnel qui semble radicaliser les positions des uns et des autres ?

Toujours est-il que la tournure que prennent les événements ne fait que conforter cette hypothèse, dans un contexte où les conditions d'un scrutin véritablement libre et

transparent sont loin d'être garanties aux yeux de l'opposition et d'une frange non négligeable de la société civile.

Sambi a reçu la première visite d'un de ses avocats

A noter que l'ancien président Ahmed Abdallah Mohamed Sambi, placé en résidence surveillée depuis la nuit du vendredi 18 mai dernier, a finalement obtenu l'autorisation de recevoir pour la première fois la visite de son avocat, Me Mahamoud. Ce dernier s'était vu

refuser l'entrée dans la résidence de Sambi, à Voidjou, par les militaires chargés d'assurer la surveillance des lieux.

Après plusieurs heures d'attente, l'avocat finira par y être autorisé. Selon une source proche de l'ancien président, Me Mahamoud sera rejoint par d'autres confrères constitués pour assurer sa défense, notamment Me Moudjahidi Abdoulbastoi.

ESO

PÊCHE

Réflexion sur le secteur pêche aux Comores

La vice-présidence en charge de la pêche à travers la direction générale des ressources halieutiques, a organisé hier mercredi un atelier national de validation du rapport de l'étude du secteur privé et les filières de la pêche aux Comores.

L'idée est d'améliorer les conditions de développement de tous les maillons des filières halieutiques prioritaires afin de hâter le processus en cours de développement du pays. Le secteur privé et les responsables de la filière pêche aux Comores étaient tous réunis hier matin à Moroni pour valider le rapport sur l'étude du secteur privé et les filières de la pêche aux Comores. Les discussions por-



taient sur l'analyse et le diagnostic du secteur privé et des filières de la pêche.

Il était aussi question des enjeux et perspectives pour le développement du secteur privé et l'améliora-

tion des filières dans la pêche aux Comores. Cette analyse vise à améliorer les conditions de développement de tous les maillons des filières halieutiques prioritaires. Le secrétaire général de la vice-présidence a parlé du potentiel important que possède le pays en matière d'espace. « Notre Zone Economique Exclusive regorge d'espèces de grande valeur économique encore sous exploitées. Les données disponibles indiquent une exploitation localement forte des ressources démersales près des côtes alors que le potentiel au large est estimé à 6000 tonne/an sur 20 000 tonnes », avance Youssouf Hamadi, le secrétaire général de la vice-présidence en charge de la pêche.

L'analyse du secteur va permet-

re de lever le voile sur les inconnues du secteur afin d'en faire l'épine dorsale du développement économique du pays. Le secrétaire général en charge de la pêche attire l'attention sur les menaces qui pèsent sur le secteur halieutiques. « Les données météorologiques actuelles indiquent une accélération du réchauffement dans le pays, bien supérieur aux projections et exceptionnellement élevé par rapport à celui des autres régions. La tendance au réchauffement était aux alentours de +0,2° C par décennies alors qu'elle s'accélère brusquement entre 2008 et 2017, avec des valeurs au-delà de 1°C », conclue-t-il.

Mohamed Youssouf

SAMBI ÉCRIT AU CHEF DE LA DIPLOMATIE DES ÉMIRATS

La lettre qui provoque la colère de Beit-Salam

L'ancien président de la République Ahmed Abdallah Mohamed Sambi même placé en résidence surveillée, continue de hanter le gouvernement. Dernier acte en date, la lettre qu'il aurait adressée au chef de la diplomatie des Émirats Arabes Unis, dans laquelle, il dit, entre autre, être victime de son influence politique et craindre pour sa vie. Une missive qui ne tardera pas à provoquer la colère, semble-t-il, de Beit-Salam.

Même soumis à une situation la plus restrictive, l'ancien chef de l'État, Ahmed Abdallah Mohamed Sambi continue de hanter le régime. La lettre qu'il adressée le 19 mai dernier au ministre des affaires étrangères des Émirats Arabes Unis, Sheikh Abdullah Bin Zayed Al-Nahyan, aurait provoqué la panique de Beit-Salam. Dans cette missive qui n'a pas été datée et qui a été largement partagée dans les réseaux sociaux,

l'ancien rais dit être placé en résidence surveillée « sur des fausses allégations de corruption ».

Sambi pense que les allégations dont il dit faire l'objet auraient des motivations politiques pour avoir, dit-il, dénoncé la décision du président de la république de suspendre la Cour Constitutionnelle et le projet de révision de la Constitution. « Honorable Ministre, au moment où j'écris cette lettre les mesures de sécurité ont été annulées et j'ai des raisons de croire que ma vie est menacée. Évidemment, le Président actuel voit mon influence politique comme seul obstacle à son encontre et à son plan sur le référendum, ainsi de se représenter à un nouveau mandat », a-t-il écrit, rappelant au passage le film des événements depuis son retour à Moroni après un long séjour à l'étranger.

Honorable Ministre, par cette lettre je tiens à vous informer, membre du gouvernement de la Ligue « Arabe et de la Communauté Internationale, que la situation poli-

tique actuelle en Union des Comores est dans une tourmente, ma vie est en danger, et la vie de chaque comorien aussi d'autant plus que le président et le gouvernement essaient de réduire tout le monde au silence, ceux qui essaient de communiquer ou de me soutenir publiquement ont été emprisonnés sur de fausses charges », a-t-il souligné, tirant la sonnette d'alarme.

La réaction de la présidence de la république ne se fera pas attendre. Le palais de Beit Salam tentera par un communiqué de presse dont l'authenticité reste à vérifier, de nier dans un premier temps que le président d'honneur du parti Juwa serait privé de liberté. « L'ancien président ne souffre d'aucune restriction de liberté et encore moins d'assignation à résidence. Par ailleurs, en tant qu'ancien chef de l'État, l'État comorien veille à sa sécurité et à mis à sa disposition une garde rapprochée chargée de sa protection », lit-on dans ce communiqué de presse qui a été partagé aussi dans les

réseaux sociaux.

« Cependant les nombreuses attentes à l'ordre public provoquées par ses différents agissements (jets de pierre sur les forces de l'ordre, manifestations violentes, perturbation des cérémonies religieuses...), impose pour le maintien du bon social, le placement de l'ancien président en résidence surveillée », a-t-on noté, précisant que la liberté de mouvement de l'ancien chef de l'État dans l'île où il réside est maintenue. Du cosmétique, diront les observateurs politique de la place, pour masquer disent-ils la gêne pour un gouvernement dont son chef se rendrait le lendemain de la publication de cette lettre, à Abu Dhabi où il répondait justement à « l'invitation de la famille Al Nahyan, pour partager quelques jours de jeûne en compagnie du Prince héritier, le Sheikh Mohamed bin Zayed Al Nahyan », selon Beit-Salam.

Maoulida Mbaé

La Gazette des Comores
Directeur général
 Said Omar Allaoui
Directeur de la publication et
Rédacteur en chef
 Elhad Said Omar
Rédaction
 A. Mmagaza
 Maoulida Mbaé
 Al-hamdi Abdillah
 Mohamed Youssouf
 M.I.M Abdou
 A.O Yazids
Chronique Sportive
 B.M. Gondet
Mise en page
 Abdouchakour Aladi Nourou
Secrétaire de rédaction
 Sanaa Chouzour
Responsable commercial
 Mariama Mhoma
Documentation archiviste
 Rahamatouallah Youssouf
Photographe / Site Web
 Mohamed Said Hassane
Impression
 Graphica Imprimerie
www.lagazettedescomores.com
 Tel: 773 91 21/ 322 76 45

SÉISME À MAYOTTE

Pas de lien avec le Karthala

Les activités sismiques du volcan Karthala ne sont pas à l'origine, des tremblements de terre qui continuent de secouer l'île de Mayotte. C'est ce qu'a déclaré Amina Mmadi Mnamdji, annaliste sismique à l'observatoire du Karthala qui appelle au calme. Contrairement à ce que certains journaux de la région ont publié sur les activités sismiques du Karthala à l'origine des tremblements de terre à Mayotte, l'observatoire du volcan Karthala apporte la contradiction.

D'après Amina Mmadi Mnamdji annaliste sismique l'observatoire n'a pas enregistré des activités magmatiques, le volcan ne pourrait pas être la source qui provoque le séisme qui continue de frapper l'île de Mayotte. L'épicentre étant loin du volcan Karthala qui se situe dans l'île de Ngazidja. A l'en croire les tremblements de terre qui secoue l'île au lagon serait provoqué par des failles des plaques tectoniques. « Le séisme ressenti, n'est pas du à une activité quelconque du volcan Karthala, sinon l'observatoire l'au-



rait déjà enregistré. Ce sont des failles dont la trajectoire est ressentie dans tout l'archipel, partant de Ngazidja traversant Anjouan et Mohéli pour finir vers le sud de Mayotte », a-t-elle indiqué.

Dans un communiqué publié par ce même observatoire basé au Cndrs à Moroni on souligne un phénomène sismique qui a débuté depuis le 10 mai dernier et continue encore au large de Mayotte. Des

séismes de forte magnitude, poursuit le communiqué, qui ont été ressentis à Mayotte, Anjouan et parfois à Ngazidja. « La localisation montre que cet essaim de séisme reste localisé sur la même zone, avec une

légère tendance de déplacement vers l'est, soit au niveau de la faille identifiée à environ une cinquantaine de Km à l'est au large de Mayotte », a-t-on noté.

L'observatoire volcanique du Karthala qui a enregistré, à travers ses réseaux de surveillance sismologique, une baisse de sismicité journalière, tout en restant à un niveau élevé, d'après le communiqué. « Cette sismicité ressentie reste ce pendant purement tectonique et ne présente aucun lien avec l'activité du Karthala », a-t-on précisé. Pour rappel, l'île de Mayotte est secoué par une crise sismique sans précédent, bien qu'elle enregistre jusqu'alors que très peu de dégâts matériels.

Maoulida Mbaé

La Gazette des Comores
Le devoir d'informer,
la liberté d'écrire

SOCIÉTÉ

TIKA partage les repas de l'iftar au foyer d'Iroungoudjani

L'organisation gouvernementale turque (TIKA) ne cesse de servir les Comores. Après la rénovation de la station d'eau de

la Mamwé à Vouvouni, les formations octroyées à cinq sapeurs-pompiers pour une durée de 20 jours et trois diplômés de l'Université des Comores sur le programme Local international en Turquie et la réhabilitation et l'ameublement du Centre national de documentation et de recherches scientifiques (CNDRS), l'agence de coopération et de coordination ouvre un « restau du cœur » à Iroungoudjani au sud de Moroni

pendant cette période de ramadan. " Notre principe est d'accompagner tous les musulmans qui résident à Moroni tout le long de ce mois sacré », confient les organisateurs à La Gazette des Comores. Avec une capacité d'accueil de près de deux cents personnes par jour, tous âges et toutes classes sociales confondues, TIKKA compte recevoir pour ce programme de "Ftour" collectif au foyer d'Iroungoudjani

6000 personnes le long du mois. Cependant l'organisation ne compte pas s'arrêter là. Bientôt, elle va étendre cette même activité de bienfaisance vers les plus démunis et les pauvres des quartiers périphériques de Moroni et les autres villes et villages. « Ceci est une première à Moroni. Chaque soir pendant 30 jours, les jeûneurs partageront le repas de l'Iftar dans une ambiance familiale », se félicitent les organi-

sateurs. Avant de poursuivre que « les portes sont ouvertes à toute personne ». Et pour ceux qui n'auront pas la chance et la possibilité de se déplacer vers la capitale, les membres de TIKKA pensent distribuer des vivres durant le mois de Ramadan pour plus de 450 familles.

A.O Yazid

Numéros utiles

Police

Moroni: 764 46 64
Fomboni: 772 01 37
Mutsamudu: 771 02 00

Gendarmérie

Moroni: 764 49 92
Fomboni: 772 01 37
Mutsamudu: 771 02 00

Immigration

Ngazidja: 773 42 86
Anjouan: 771 01 73
Mohéli: 772 01 37

Aéroport

Hahaya: 773 15 95
Ouani: 771 07 31
Mohéli: 772 03 71

Port maritime

Moroni: 773 00 08
Mohéli 772 02 57
Anjouan: 771 01 43

Hopitaux

Moroni: 773 25 04
Fomboni: 772 03 73
Mutsamudu: 771 00 34

Banques

BIC: 773 02 43
Eximbank: 773 94 01
Banque centrale: 773 10 02
SNPSF: 764 43 00
Meck: 773 36 40

MAMWE

Moroni: 773 48 00
Mutsamudu: 771 02 09
Fomboni: 772 05 18

REFERENDUM DU 30 JUILLET PROCHAIN

Tout semble prêt, selon le ministre Kiki



Le chef de l'Etat a convoqué le corps électoral le 30 juillet prochain. Tout semble prêt, selon le Ministre de l'intérieur Mohamed Daoudou qui a convié la presse hier pour informer sur le processus électoral.

Le Ministre de l'intérieur Mohamed Daoudou poursuit ses rencontres avec les instances impliquées dans les élections et la société civile. Son objectif est de rassurer sur « la transparence et la bonne tenue du referendum prévu le 30 juillet prochain », annonce Mohamed Daoudou.

Après avoir reçu les institutions et les partis politiques, le ministre a également reçu les diplomates accrédités en Union des Comores notamment les ambassadeurs d'Arabie

Saoudite, du Soudan et de Chine pour, dit-il, « leur informer que le train est déjà en marche ».

Notons que seule l'île de Ngazidja n'a pas encore désigné ses représentants à la commission électorale insulaire. Le Ministre de l'intérieur annonce également qu'il a reçu les partis politiques, « tout semble être en place ! Les partis ont manifesté leur volonté de venir battre campagne », ajoute-t-il. Mohamed Daoudou insiste le fait que les partis qui sont habilités à faire campagne sont les 6 partis reconnus par la législation comorienne. Les autres partis sont tenus à respecter les textes. « Ils doivent se rallier avec les partis politiques reconnus pour pouvoir entrer en campagne », dévoile-t-il.

Ibnou M. Abdou

FOOTBALL : COUPE COSAFA EN AFRIQUE DU SUD

Une équipe ambitieuse malgré un entraînement en plein ramadan

Le 2e groupe des internationaux du championnat local s'acclimate depuis hier en Afrique du Sud à l'occasion du « Cosafa Cup 2018, seniors ». Pour l'heure, aucune information sur la situation financière des Cœlacanthes. Les confrontations débutent dans 48 heures à Limpopo. Elles dureront 19 jours. Si ce 1er réussit à rejoindre les protégés d'Adam's, deux jours suffiront-ils à l'entraîneur principal, Amir Abdou, pour créer un miracle : présenter une équipe soudée, crédible et conquérante ? Éléments de réponse, avec Adam's Zakaria.

Question : Nous sommes à J-4 de la compétition. Considérant la période de ramadan, comment se déroule la préparation ?

Réponse : Le planning de travail a été élaboré par rapport au jeûne. Ces joueurs reviennent d'un championnat. L'essentiel était de maintenir en activité les muscles, donc de les tenir en forme. Nous avons pris des dispositions spécifiques par rapport à cette période difficile chez les sportifs pour qu'ils puissent travailler dans de bonnes

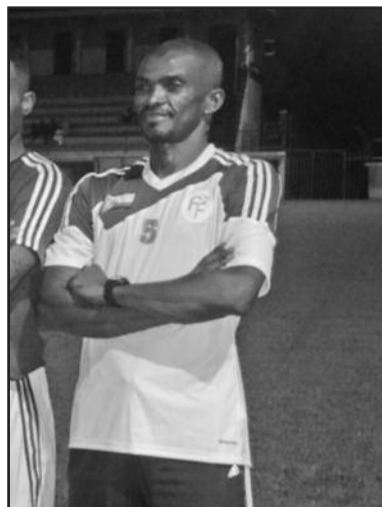
conditions et éviter les problèmes de santé. En ce mois de mai, on a commencé le mercredi 16, de 16h 30 à 17h 45, et à partir du lundi 21, de 20h à 22h. Ici, on est passé à la vitesse supérieure car l'organisme s'est adapté au rythme de travail.

Question : Quels sont les problèmes vécus ?

Réponse : Quel que soit la particularité du travail, les joueurs ne peuvent s'exprimer à 100%. En tant qu'éducateur, il m'a fallu appliquer des exercices adaptés à la contrainte religieuse et protéger ainsi les joueurs. Dans cette 18e édition du Cosafa Cup 2018, seniors, même si nous affrontons des adversaires (Madagascar, Mozambique et Seychelles) qui s'alimentent et s'hydratent dans la journée, nous sommes prétentieux et ambitieux ».

Question : Quel est le thème général des séances ?

Réponse : Les joueurs sont en trêve, donc sans activité suivie. La remise en forme athlétique est primordiale. Parallèlement à des séances personnalisées, le groupe se livre à des exercices, basés sur la



restriction des touches de balle. Je remercie la fédération pour son implication à la préparation et l'Union des Clubs de Moroni qui a laissé à notre disposition le stade.

Question : Vos adversaires seraient déjà sur place. Quelle est votre stratégie de jeu ?

Réponse : C'est de la compétence du coach, Amir Abdou. Nos adversaires ne nous impressionnent pas. Le football comorien a mûri !

Propos recueillis par
Bm Gondet

La Gazette des Comores

BP 2216 Moroni - UNION DES COMORES
Tél. (269) 37-79-80 - 33 26 76

BULLETIN D'ABONNEMENT

Nom : _____

Prénom : _____

Adresse postale : _____ email : _____

Tél. : _____ Fax : _____ Mob : _____

Périodicité :

3 mois Montant : _____
6 mois Montant : _____
12 mois Montant : _____

Mode de règlement :

Espèces
Chèque n° _____
Virement bancaire réf. : _____

Moroni le,

Signature :

Tarifs d'abonnement

(Valable à compter du 1er janvier 2015)

	Mensuel		Trimestriel		Semestriel		Anuel	
	FC	Euro	FC	Euro	FC	Euro	FC	Euro
Comores	4 500	9	12 500	25	25 000	51	50 000	102
Etranger	6 000	12	17 000	35	32 000	65	62 500	127

REPRISE DES VOLS

Tarif au départ de Moroni

MAYOTTE

PROMO
110 000KMF*
Aller/Retour

Plus d'info

+269 328 69 69

*Voir conditions en agence et sur www.flyabaviation.com



AB Aviation



Avis d'Appel d'Offres International

ASECNA/DGDD/DETD/1809/2018

-----§§§§-----

Dans le cadre de la mise en œuvre de son Plan des Services et Equipements (PSE), l'Agence pour la Sécurité de la Navigation Aérienne en Afrique et à Madagascar (ASECNA) lance un Appel d'Offres Ouvert International pour la réalisation des travaux de construction du bloc technique et de la tour de contrôle de l'aéroport international de Moroni (Union des Comores).

Le Dossier d'Appel d'Offres (DAO) peut être consulté sur le site web de l'ASECNA

(www.asecna.aero) et retiré à partir du 21 mai 2018 à la Direction des Etudes et Projets (ASECNA) sise à l'aéroport Léopold Sédar Senghor, BP 8163 Dakar – Yoff, Sénégal, Téléphone : +221 33 869 51 20, à la Délégation de l'ASECNA à Paris, 75 Rue la Boétie – 75008 Paris – France, Téléphone : +33 1 44 95 07 07 ou dans les Représentations de l'ASECNA auprès de Etats membres contre le paiement obligatoire d'une somme non remboursable de Un Million (1.000.000) de Francs CFA, soit Mille Cinq Cent vingt Quatre Euros Quarante Neuf Centimes (1.524.49€)

La date limite de remise des offres à la Direction de Etudes et Projets (ASECNA) à Dakar, Aéroport Léopold Sédar SENGHOR, Dakar- Yoff (Sénégal) est fixé au 19 juillet 2018 à 12 heures (T.U.).

Aucune offre arrivée hors délai ne sera acceptée. Toute offre déposée à tout autre endroit à l'ASECNA, se fera aux risques du soumissionnaire et ne sera pas prise en compte. L'ouverture des offres en séance publique devant les soumissionnaires (ou leurs représentants) qui le désirent, aura lieu le même jour (19 juillet 2018) à 13 heures (T.U.) dans la salle de réunion de la Direction des Etudes et Projets à Dakar-Yoff (Sénégal)

Le Directeur Général